

**PROGRAMME FORMATION  
JURIDIQUE SUR LA PROFESSION D'AGENT  
IMMOBILIER  
MODULE 1 AVANT LE COMPROMIS**

**INTITULE :**

- La profession d'agent immobilier : **aspects juridiques 1**
- 

**PUBLIC CONCERNE :**

- Agents immobiliers, négociateurs, commerciaux, vendeurs, mandataires, consultants et toute personne amenée à prospecter, développer, suivre et fidéliser une clientèle.

**PRE-REQUIS :**

- Souhaitez devenir Agent Immobilier, mandataire d'un agent immobilier, ou l'être déjà.
- Rigueur et capacité d'organisation.
- Concentration

**OBJECTIFS :**

- Point complet sur l'environnement juridique, les règles de droit applicables à la période allant de la rencontre avec le client jusqu'à la signature du compromis.
- Avoir conscience des droits et devoirs du mandataire.
- Justifier des compétences indispensables permettant le renouvellement de la carte professionnelle.

## CONTENU :

### I) INTRODUCTION

### II) L'AGENT IMMOBILIER ET SON MANDAT

#### A) L'Agent

Agent immobilier et Agent commercial

Organisation de la profession

Modalités d'exercice de la profession : société ou personne individuelle

#### B) Le Mandat : définition

Mandat de vente et mandat de recherche : définition de la mission

Le Mandat écrit

Le contenu du mandat

Le cumul des mandats

Le mandat conclu à distance

Le mandat conclu hors établissement

### III) LES CLAUSES DU MANDAT SOUS TOUS LEURS ASPECTS JURIDIQUES

Qui ? Les parties contractantes

Quoi ? La description du bien

Combien ? Le prix de vente

Rémunération ? La Commission

Quand ? La durée

Où ? L'exclusivité

Comment ? Les obligations réciproques

### IV) LE DROIT DE RETRACTATION

### V) LES BONS DE VISITE

Mentions Utiles

Force probante

En cas d'absence

### VI) CONCLUSION

## **MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES :**

### **- Moyens pédagogiques :**

- Mise en place d'un apprentissage d'outils simples.
- La répartition pédagogique est approximativement la suivante ; 90% d'apports théoriques et de connaissances, 10% de pratique.
- La participation active et l'expérimentation des participants sont très privilégiées sous forme de cas pratiques construits à partir de situation de jurisprudence établie

### **- Moyens techniques :**

- Power Point, support écrit.
- Salle de cours munie d'un vidéoprojecteur.
- Paper-board, vidéo projecteur, cas pratiques.

### **- Moyens pour suivre l'exécution de la formation :**

- Feuille de présence à signer par les stagiaires et les formateurs chaque demi-journée.
- Formation assurée par :  
**Tiffany PIERANGELI, Avocat associée**  
**Thomas POUDEVIGNE, avocat collaborateur**

## **DEROULEMENT DU STAGE :**

### **Ce module de 7 heures sera réalisé**

- De 9H00 à 13H00 et de 14H00 à 17H00

Lieux de la formation : NOVOTEL LYON BRON, 260 Avenue Jean Monnet - 69500 Bron

## **EVALUATION DE LA FORMATION :**

- Quizz d'évaluation de la session de formation.
- Cas pratiques

## **VALIDATION :**

- Une attestation de fin de formation ainsi qu'une attestation de présence seront remises à l'issue de la formation.